



BULLETIN DU PRIEURÉ
SAINTE-JEANNE-D'ARC
FRATERNITÉ SACERDOTALE
SAINT-PIE-X



Prix indicatif : 2 €

N° 71
OCTOBRE - NOVEMBRE
2023

UNE GRANDE FAMILLE

Abbé Michel Morille



Prieuré Sainte-Jeanne-d'Arc
2, rue Clairat - 24100 Bergerac
Tél. : 05 53 22 56 89
24p.bergerac@fsspx.fr
laportalatine.org/lieux/bergerac

Abbé Morille : 06 46 72 05 04
Abbé Gérard : 06 76 61 23 37
Abbé de Vriendt : 06 04 06 68 75
Abbé Vigne : 07 49 43 78 04
Abbé Clop : 06 38 33 20 20

Église Saint-Jean-des-Cordeliers
2, rue Clairat
24100 Bergerac

Chapelle N.-D. de Toutes-Grâces
19, rue du 34^e Rgt d'Artillerie
24000 Périgueux

Chapelle Saint-Loup
19700 Les Plats-de-St-Clément

Carmel du Cœur-Immaculé-de-Marie
1105, route du Barrail
33220 Eynesse

École Sainte-Jeanne-d'Arc
48, rue Jules Michelet
24100 Bergerac

Attelé à son devoir quotidien, le fidèle qui fréquente les chapelles de la Fraternité Saint-Pie-X, quoique généreux, peut se fatiguer. Fatigue des tâches quotidiennes auxquelles il faut ajouter une attention de tous les instants face à la pression du monde.

En plus de cela, il peut arriver que là où le chrétien devrait trouver un réconfort et un soutien, chez des amis catholiques, nos fidèles y trouvent plus un accusateur. Il reste effectivement difficile d'être fidèle de la Fraternité Saint-Pie-X dans certains milieux d'amis ou de collègues. On nous reproche la désobéissance aux autorités, le peu de souci de l'Église universelle et tant d'autres choses auxquelles certains, depuis plus de cinquante ans, sont désormais habitués.

Pourtant, selon la formule de notre vénéré fondateur, nous sommes bien obligés de constater. Constater que soixante ans de Concile Vatican II n'ont pas permis de réduire les craintes légitimes des fidèles pour leur Foi, pour leur morale, pour le catéchisme de leurs enfants et le salut de leurs âmes.

C'est donc avec une ferme tranquillité, mais sans aucun plaisir malsain¹, qu'il nous faut continuer, pour l'amour de l'Église, selon les directions prudentes indiquées par Monseigneur Lefebvre.

Chaque jour qui passe, et bien trop de décisions qui sortent des instances romaines, ne font que le confirmer, nous sommes bien obligés de le constater.

¹ «Ne te glorifie pas de ce qui déshonore ton père car sa honte est ta gloire» (Ecd. III, 12)

Mais le fidèle n'est pas seul. Il a tout d'abord avec lui la Tradition de l'Église, forte de son expérience aiguisée par deux mille ans de pratique, et les traditions de ses pères. Nous en voulons pour preuve ce fait qu'une personne voulant assister à la messe de toujours, qu'elle n'a jamais connue, recherche dans les affaires de ses grands-parents le missel qui correspond à cette

À ce titre là, le fidèle de la Tradition peut en toute légitimité revendiquer plus que tout autre son appartenance à la grande famille de l'Église catholique : « Écoute, mon fils, les instructions de ton père et n'abandonne pas la loi de ta mère. Ce sera un ornement pour ta tête et un collier autour de ton cou » (Prov. 1, 8)

Le fidèle n'est pas seul, parce qu'avant de quitter ce monde, Monseigneur Lefebvre a agi en prudence afin de laisser aux fidèles ce que les instances romaines n'offraient plus : le sacerdoce catholique dans toute sa pureté doctrinale et sa charité missionnaire. La famille peut ainsi recevoir un catéchisme, des instructions, des sacrements, le tout dans un esprit véritablement paroissial.

Cette famille a grandi. Nous en faisons partie, prêtres et fidèles. Et cela doit nous soutenir dans notre quotidien. Nous ne sommes pas seuls. Le pèlerinage de Lourdes avec ses instants de ferveur et ses foules priantes, contribue à réchauffer nos



cœurs à retrouver l'enthousiasme chrétien.

Les vocations religieuses et sacerdotales contribuent de belle manière à la richesse de cette famille. Réjouissons-nous d'en voir édore dans nos chapelles et prions pour elles.

Le Tiers-Ordre offre au fidèle qui le désire un lien spécial avec la vie religieuse de cette famille. Il est un engagement - qu'il faut respecter - une voie de sanctification adaptée à notre situation, mais aussi un soutien pour la Fraternité.

Les mutations des prêtres, si douloureuses qu'elles soient, nous rappellent aussi que nous ne sommes pas seuls, mais partie d'un tout qui dépasse nos communautés périgourdines et corréziennes, et que d'autres âmes bénéficient désormais des bienfaits que nous avons reçus par les prêtres, comme nous bénéficions des talents que Dieu a donnés aux nouveaux arrivés. Remercions le Bon Dieu.

Comme dans toutes les familles, il y a les joies, les peines,



SORTIE DE COMMUNAUTÉ, POUR ENTREtenir L'ESPRIT DE FAMILLE

les drames, certains petits, d'autres graves. Mais dans la famille spirituelle, plus encore que dans la terrestre, l'esprit de Charité est suffisant, par la grâce toute-puissante de Dieu pour raccommo-der ce qui est déchiré et surmonter l'épreuve quand elle est inévitable.

Comme dans les familles terrestres, nous avons nos anciens que nous ne pouvons oublier. Ceux qui sont encore sur cette terre, ceux qui sont morts. Les jours de la Toussaint et des Morts sont là pour nous rappeler le souvenir de ceux qui, quelquefois, furent les seuls de leur famille à maintenir la pratique religieuse. N'oublions pas dans nos prières ces pauvres âmes pour qui personne ne prie.

Que nous réserve l'avenir ecclésial ? Les nouvelles ne sont pas rassurantes. Mais gardons l'Espérance et l'amour de l'Église. Nous ne sommes pas seuls, nous sommes une famille.

LES ANGES GARDIENS DU SACERDOCE : LES FRÈRES DE LA FRATERNITÉ

Abbé GUILLAUME GAUD

Profitant de la prise d'habit chez les frères de la Fraternité de frère Mayeul Constantin, Monsieur l'abbé Gaud, directeur du Séminaire Saint-Curéd'Ars, qui héberge le noviciat des frères, nous a aimablement permis de reproduire l'article de la Lettre aux amis et bienfaiteurs sur la vocation des frères.

Pourquoi la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X a-t-elle des frères ?

Pour que l'esprit religieux soit réellement présent dans nos Maisons, Monseigneur Lefebvre a voulu que la Fraternité possède des religieux qui ne soient pas prêtres, mais partageant leur quotidien.

On les appelle les « Frères de la Fraternité ». Ceux-ci se consacrent à Dieu dans la vie religieuse, prononçant le triple vœu de mener une vie obéissante, chaste et pauvre, qui est un engagement stable de tendre à la perfection. Leur état de vie est ainsi plus parfait que celui des prêtres de la Fraternité qui ne prononcent pas ces vœux.

En quoi Monseigneur Lefebvre a-t-il innové ?

Monseigneur, en fondant la Fraternité comme institut dérial, y a donc voulu des religieux non-prêtres, dirigés par des prêtres non-religieux. Ce fut un coup de génie.

L'audace de Monseigneur fut d'aller au-devant du droit canon de l'Église, sans pour autant le contredire - à l'exemple d'un saint Vincent de Paul avec ses sœurs au contact des pauvres. En cette crise du sacerdoce, accentuée par les réformes postconciliaires, il fallait absolument pousser les prêtres à rechercher davantage la sainteté et exalter le sacerdoce pour attirer les vocations.

Ainsi il a fait des « prêtres ayant l'esprit religieux », et des « frères ayant l'esprit sacerdotal » en se vouant totalement

au service du sacerdoce de Notre-Seigneur dans ses prêtres.

Que font-ils quotidiennement ?

La vie commune des frères est identique à celle des prêtres. Leur vie de prière consiste en trois offices du Bréviaire, l'oraison silencieuse du matin, la sainte Messe et le chapelet, tout cela en commun avec les prêtres. Ils alimentent leur esprit par une lecture spirituelle selon leur goût, et la lecture de deux passages de la Bible. Beaucoup disent leur rosaire complet au cours de la journée. Ils soulagent les prêtres dans les travaux domestiques (cuisine, jardin, bricolage, linge), rayonnent souvent par leur présence dans les commerces du quartier, accueillent les visiteurs au prieuré, font le catéchisme aux enfants, organisent et enseignent le service de Messe, gèrent les sacristies.

Puis selon leurs talents : ils éduquent et donnent des cours dans nos écoles, cultivent potagers et fleurs, dirigent la chorale, jouent de l'orgue, font de la maçonnerie, de la menuiserie, de la comptabilité, organisent les fêtes paroissiales, font la relecture ou la traduction d'ouvrages de la Tradition en d'autres langues, des négociations de contrats, etc.

Quelle différence avec les autres religieux ?

Au sein des différentes vocations religieuses, nos frères ont une place exceptionnelle : en effet, le point commun entre



tous les religieux est la consécration de soi à Dieu par le moyen des trois vœux. Ensuite la distinction se fait selon la finalité propre de chaque congrégation religieuse et en conséquence selon le mode de vie, qui va du contemplatif doitré à la soeur hospitalière au milieu du monde. Mais nos frères ont une finalité si profonde qu'elle atteint la nature même de leur consécration religieuse : ce n'est pas simplement à Dieu qu'ils se consacrent, mais à Jésus dans son sacerdoce éternel :

« Cette consécration religieuse sera faite dans un esprit de consécration au sacerdoce de Notre Seigneur qui se continue dans ses ministres et sur l'autel ». Ils sont les religieux du sacerdoce, les soutiens des prêtres dans leur personne, leur sanctification et leur ministère : « C'est pourquoi ils auront le désir profond de servir le prêtre respectueusement et fidèlement, considérant en lui le caractère sacerdotal plus que la personne. Pour

le même motif ils auront une dévotion sans borne pour le saint sacrifice de la Messe. Qu'ils nourrissent une grande dévotion aussi pour tout ce qui touche au saint sacrifice : liturgie, lieux de culte etc. »

On a dit que la crise actuelle est une crise du sacerdoce ; le remède sera alors dans le soutien et la sanctification du sacerdoce. Nos frères ont ainsi une place de choix dans le relèvement de l'Église. Place humble, cachée, mais fructueuse comme le levain dans la pâte.

Quelle place ont-ils dans l'Église ?

La pensée de notre vénéré fondateur est claire : les frères sont avant tout membres de la Fraternité. Ils vont donc unir toute leur vie quotidienne au Saint-Sacrifice de la Messe, centre de notre dévotion : « Qu'ils trouvent dans cette condition – que toute leur vie a un aspect profondément surnaturel et apostolique du fait qu'elle est offerte en participation au Saint-Sacrifice de la Messe – et dans cette réalité plus que de terre leur joie inaltérable, leur consolation incessante, leur sérénité constante ».

Le propre des religieux de la Fraternité est de faire dépendre l'ensemble de leur vie quotidienne de la sainte Messe, de l'orienter sur celle-ci, et de fonder ainsi leur vie religieuse sur le Trésor de l'Église, son cœur, la source de toute perfection. Comme un saint François qui voulait redresser l'Église par la pauvreté, un saint Dominique par la prédication, un saint Vincent de Paul par la charité, un saint Bruno par la contemplation, en des époques où ces vertus étaient menacées, Monseigneur Lefebvre a voulu redresser l'Église par le retour à ce qui en est le centre, la sainte Messe, en notre époque où elle est si incomprise et attaquée.

Et Monseigneur, sachant que les frères pourraient être tentés de chercher une dévotion secondaire, les met en garde : « Qu'ils évitent de chercher toute autre solution à leur désir de perfection ».

Cependant leurs supérieurs, prêtres, n'ont pas les mêmes engagements religieux : une difficulté pourrait alors en résulter.



Prise d'habit de frère MAYEUL le 29 septembre 2023

N'est-ce pas imprudent d'avoir dans la FSSPX des frères religieux, qui obéissent à des prêtres non-religieux ?

Monseigneur Lefebvre était sage, il avait une expérience personnelle hors du commun de la vie religieuse (il a prononcé ses vœux religieux chez les Spiritains en 1932) ; de

la collaboration entre

religieux et séculiers (Délégué apostolique du pape Pie XII, il fut artisan de l'implantation en Afrique de nombreuses communautés religieuses dans les diocèses) ; de la vie apostolique (Supérieur de plusieurs missions en brousse, Supérieur général d'une congrégation apostolique) ; de la vie de communauté ; de la cohabitation entre prêtres et frères (dans sa propre congrégation spiritaine), de la vie des prêtres séculiers (Supérieur des prêtres diocésains de Tulle ou de Dakar). Fort de cette expérience exceptionnelle, il lui a semblé prudent et sage de faire vivre ensemble frères religieux et prêtres non-religieux, leurs supérieurs. En ceci, Monseigneur a innové, mais il a mis en place des conditions précises pour le rendre possible.

Comment s'y est-il pris ?

En premier lieu, il a donné une unité parfaite de but à tous les membres de la Fraternité.

Monseigneur définit ainsi le but spécifique de la Fraternité : « Elle est centrée sur le sacerdoce de Notre Seigneur, en conséquence sur le Saint-Sacrifice de la Messe, acte principal de ce sacerdoce, et sur tout ce qui a trait à la Messe ».

Ensuite il donne le moteur de cette spécificité caractéristique des membres de la Fraternité : « Un grand amour de Dieu embrassera le cœur des membres de la Fraternité. Cette charité devra être telle qu'elle engendre naturellement... » et suivent les autres vertus demandées, notamment la dévotion à la sainte Messe. Monseigneur Lefebvre a donc clairement voulu que la charité à un haut degré soit le moteur véritable de notre dévotion et de notre combat pour le sacerdoce catholique.



Ce n'est pas parce que frères et prêtres auront un même but et un même esprit que leur vie commune sera facile, puisqu'ils ont des missions très différentes...

Cette unité profonde dans l'âme des prêtres et des frères cause une unité dans l'agir : « Les membres de la Fraternité auront une dévotion véritable et continue pour leur sainte Messe, pour la liturgie qui l'aureole et tout ce qui peut rendre la liturgie expressive du mystère qui s'y accomplit. Ils auront à cœur de tout faire pour préparer spirituellement et matériellement les saints mystères » ; « Les membres non-prêtres auront le culte des lieux et des objets servant à la liturgie. Ils auront le souci de contribuer à la splendeur de la liturgie par la musique, le chant et tout ce qui peut contribuer légitimement à élever les âmes vers les réalités célestes ».

Les frères sanctifient-ils les prêtres ?

Les statuts de la FSSPX portent l'esprit religieux chez ses membres ; Monseigneur Lefebvre le répète à trois reprises sous divers angles de vue

Plus encore, Monseigneur Lefebvre insiste sur le fait que dans la Fraternité cet esprit religieux sera le fruit de la qualité de notre charité : « Un grand amour de Dieu entrassera le cœur des membres de la Fraternité. Cette charité devra être telle qu'elle engendre naturellement la virginité et la pauvreté, qu'elle suscite constamment le don de soi-même par la foi et l'obéissance prompte, généreuse et aimante » Nous avons là l'esprit des trois vœux religieux.

Il est évident qu'un esprit religieux n'existe que s'il est

vécu. Voilà pourquoi la présence des frères au milieu des prêtres est un atout, car ils rendent vivant cet esprit, le distillent dans la communauté. Parce qu'ils sont discrets dans cette exemplarité, mais fidèles, ils touchent le cœur des prêtres beaucoup plus profondément qu'ils ne peuvent l'imaginer. Combien de fois nous pouvons admirer la grandeur de l'humilité, de l'obéissance ou du sens du service de certains frères !

On comprend dès lors combien il est important pour les prêtres d'apprendre à diriger des religieux, de bien connaître et respecter chez les frères non seulement l'engagement des vœux, mais surtout les conditions de vie, d'organisation et de gouvernement rendant cette vie religieuse facile et sanctifiante : « Les supérieurs locaux s'efforceront d'aider à la sanctification des frères ».

Cela signifie que dans le cœur des prêtres, les frères sont à la première place. Prêtres et frères développent des relations de grande ouverture mutuelle, hiérarchiques mais empreintes de confiance affectueuse et respectueuse.

« C'est dans la liturgie véritable et dans la prière commune que se forgeront l'unité et la charité de la communauté ».

Le mode de vie de la Fraternité (prieurés, écoles, missions) rend ainsi souple l'alliance de l'obéissance et de l'autonomie, l'épanouissement de l'humilité et des talents naturels.

Quel soutien et enrichissement mutuels alors !

CARNET DE FAMILLE

Église Saint-Jean-des-Cordeliers

Baptêmes

Claudine DESMARTIN le 8 avril 2023

Louis-Engène BASSI le 8 avril 2023

Livio Hicham CARRIERO le 15 avril 2023

Alessio CARRIERO le 15 avril 2023

Hélios CARRIERO le 15 avril 2023

Marcos SALAS BARBERY le 7 mai 2023

Vincent SALAS BARBERY le 7 mai 2023

Alénior SERGENT le 24 juin 2023

Premières communions

Hicham CARRIERO le 23 juillet 2023

Manon CHARRON le 23 juillet 2023

Majlis MICHELET le 6 août 2023

Venance LHERMITTE le 13 août 2023

Mariage de Jean-Claude BOISSONAT avec Claudine DESMARTIN le 7 mai 2023

Chapelle N.D. de Toutes-Grâces à Périgueux

Baptême de Louisa STORINI le 1^{er} novembre 2023

Première communion de Diane FORESTIER le 23 juillet 2023

Mariage de Laurent DANÉ avec Julie BLANCHARD le 18 février 2023

Communion solennelle de Samuel NEUMANN le 21 mai 2023

Abjuration et profession de Foi de Florence PETIT-FOUQUET le 6 août 2023

Chapelle Saint-Loup à Saint-Clément

Baptêmes

Marie MAZIERO le 30 juillet 2023

Paul Jacquet le 2 novembre 2023

Première communion de Gabin JACQUET le 9 avril 2023

Communions solennelles

Gaëtan CHARBONNEL le 21 mai 2023

Agathe BARBIER de PRÉVILLE le 21 mai 2023

Sanctuaire Notre-Dame de Fontpeyrine à Tursac

Baptêmes

Hippolyte MARTIN le 15 août 2023

Rémy de SAINT-EXUPÉRY le 30 septembre 2023

Première communion d'Hippolyte MARTIN le 15 août 2023

Mariage d'Hippolyte MARTIN avec Joséphine PESCHAUD le 15 août 2023

Sépulture d'Hélène ROUGÉ le 2 août 2023

